

	Transferts maternels pour embolisation au sein du RP2S		
	Réseau Périnatal des 2 Savoie Coordination - Comité scientifique	Classeur Protocoles	Mise à jour mars 2019
			1 ^{ère} Diffusion : juillet 2012
			1 page
Approbation : Comité scientifique RP2S mars 2019			

Objet

Document d'aide à l'organisation d'un transfert pour embolisation pour les maternités du RP2S.

Tout transfert pour embolisation est soumis à l'accord entre la maternité demandeuse, le centre hospitalier receveur et le transporteur (régulé par le SAMU). Après avoir trouvé un site pouvant réaliser l'embolisation, demander au SAMU conférence téléphonique à 3 entre demandeur, receveur et transporteur.

Centres hospitaliers pouvant réaliser des embolisations :

- CHANGE site Annecy Astreinte 7/7 et 24/24 – Déchoquage 04 50 63 68 68
- CHMS, site Chambéry Pas d'astreinte 7/7 et 24/24
- Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) Astreinte 7/7 et 24/24
- Centre Hospitalier Lyon-Sud Astreinte 7/7 et 24/24 - Déchoquage 04 78 86 10 43
- Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble Astreinte 7/7 et 24/24 – Possibilité accueil à titre exceptionnel

Procédures d'appel :

Attention : la Cellule des Transferts Périnataux de Rhône-Alpes **ne gère pas** les transferts pour embolisation

	CHANGE ANNECY	CHMS CHAMBERY	HUG Genève <i>(infos 2013 en attente mise à jour)</i>
Qui appeler en 1 ^{ère} intention ?	Anesthésiste-réanimateur 04 50 63 68 68	Gynéco-obstétricien de garde 04 79 96 50 63 (salle de naissance) ou 04 79 96 50 50 (standard) poste 1091	Chef de clinique Gynéco-obstétricien de garde Tél : 0041 795 53 31 24 (ligne directe)
Qui appelle le transporteur ?	La maternité demandeuse Tél : 15	La maternité demandeuse Tel : 15	La maternité demandeuse Tel : 15 <i>(le centre 15 informe le 144 – équivalent Suisse – du transfert de la patiente)</i>
Où adresser la patiente ?	Salle de déchoquage Niveau A3 Tél 04 50 63 50 50	Salle de naissance maternité bâtiment l'Eveillon, niveau -2 04 79 96 50 63	Bâtiment du Grand Hôpital : urgences adultes des HUG, en salle rouge <i>(et non à la Maternité des HUG)</i> . Le personnel médical des urgences adultes sera mis au courant par le chef de clinique d'obstétrique des HUG.
Quels documents joindre ?	Carte de groupe sanguin Feuille de surveillance HPP photocopie du dossier +/- CRO	Carte de groupe sanguin Feuille de surveillance HPP photocopie du dossier +/- CRO	Photocopie du dossier obstétrical et anesthésique CRH et CRO (partogramme, rapport d'accouchement, suites dans le postpartum immédiat, protocole opératoire, résultats de laboratoire dont carte de groupe sanguin...) Feuille de surveillance HPP

Traçabilité :

- Chaque transfert pour embolisation doit être signalé au RP2S même si l'embolisation n'a pas eu lieu.
- Utiliser la fiche « analyse des complications mortelles et morbides » du RP2S (disponible sur le site / docs utiles)
A retourner au secrétariat du RP2S par fax au 04.56.80.82.40 ou par mail : rp2s@ch-metropole-savoie.fr